

Édito

« Dans la vie il n’y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent. »

Antoine de Saint-Exupéry

Crise institutionnelle, tension au sein de l’Association, courrier d’alerte, plainte, articles de presse ... La réalité est celle-ci.

Que peut-on faire, que peut-on en dire ?

Sans doute, chacun a son idée, son avis, peut-être même son parti-pris, mais ce ne sera pas l’objet de cet édito, ni même de ce journal.

La communication sur la situation de crise viendra en son temps. Les instances associatives ont souhaité relancer le journal interne pour parler de la vie quotidienne de l’association, de ses établissements et services, de la place des personnels et des actions de terrain.

Car finalement, c’est ce qui compte, c’est ce qui fait unité au sein de l’association : le sens de l’action en direction des enfants, des jeunes, des personnes handicapées et de leurs familles.

Je n’ai pas de solution toute faite mais j’ai à cœur de travailler d’abord avec les administrateurs et les partenaires, ensuite avec les directrices du siège et les cadres des établissements et services et enfin avec les IRP.

Travailler avec méthode pour réaffirmer la place de chacun :

- Les administrateurs dans le champ politique,
- Les cadres de Direction dans le champ de la stratégie et du déploiement opérationnel,
- Les élus des IRP dans le champ du dialogue social.

Le plan est assez simple et repose sur la gestion des priorités du quotidien et l’élaboration d’un plan stratégique.

Ce plan stratégique consiste à réactiver la vie associative, à engager le recrutement des cadres dont les postes sont vacants et à accompagner la vie des établissements et services en attachant une attention particulière : au déménagement de DAIS, au chantier des Rochettes,

à l’extension du Service social et familial (SSF, voir en p.2), au FJT mais sans doute et certainement aussi à accompagner des situations quotidiennes et des projets moins visibles mais tout aussi importants au sein de chacun des services.

Sans angélisme et avec pragmatisme, l’ADSEA 77 est une association reconnue pour son histoire, la qualité des prises en charge et le professionnalisme des salariés. Comme dans toutes les structures, il y a des échecs, des situations complexes et aussi des réussites.

Les objectifs sont simples :

- Apaiser la situation en restaurant le dialogue entre les parties prenantes,
- Corriger les « travers » et éviter les erreurs,
- Engager les modifications structurelles nécessaires.

C’est avec plaisir que nous accueillons ce nouveau numéro du journal interne de l’ADSEA 77. La crise sanitaire et la situation actuelle de l’association ont suspendu cette publication, qui retrace la vie de l’association, de ses établissements, de ses services et des salariés au service des publics que nous accompagnons ou accueillons.

Il est vrai que ces derniers temps, nos préoccupations se sont focalisées sur la gestion des tensions et de la crise. Nous n’en sommes pas encore sortis, mais d’un commun accord et parce que la résilience nous parle aussi, nous avons souhaité derechef donner la place à ce qui fait sens commun entre les administrateurs que nous sommes et les salariés, que vous êtes : les actions de terrain.

Nous aurons le temps d’analyser, de traiter les points qui ont fait grief, nous ne les occultons pas mais nous vous invitons à regarder ce qui nous unit et qui fait sens. Ce qui fait l’objet de nos engagements respectifs au sein de l’association.

.../...

.../...

Nous vous rendrons compte dans le prochain numéro des résultats de l'audit effectué par le Conseil départemental.

Sur le plan de la vie associative, nous avons souhaité ouvrir nos instances à de nouveaux membres, Madame Marie-Noëlle Villedieu a été élue Vice-présidente et nous ne manquerons pas de vous présenter dans les prochains numéros du journal, les nouveaux administrateurs et la nature de leurs engagements à nos côtés.

Entre autre actualité relatée dans ce journal, vous aurez noté le départ à la retraite de Messieurs Noël Boursin et Dominique Carrion. De notre place d'administrateurs, nous saluons leur engagement et leur parcours au sein de l'association. Nous leur souhaitons une bonne retraite, et comme chacun d'entre eux a évoqué n'avoir pas la volonté de faire pousser des tomates (*dixit*), nous leur souhaitons aussi de belles aventures et de nouveaux défis dans les activités auxquelles ils se destinent.

Pour le Bureau et le Conseil d'administration de l'association, Le Président, Yves Le Gal

L'ADSEA77

poursuit sa mue

Une direction générale renouvelée

Direction des affaires financières

Après une solide expérience d'audit et d'expertise comptable, doublée de l'exercice de plusieurs postes de direction administrative et financière, dans des secteurs aussi variés que le transport, le conseil fiduciaire et juridique ou l'industrie chimique, Marie-Christine Bour nous a rejoint en septembre dernier. Elle remplace Catherine Deffrasnes à la tête de la direction des affaires financières.

Nous leur souhaitons à toutes deux la bienvenue.

Direction des ressources humaines

Armelle Guy, quant à elle, prend la suite de Marie-Lise Thomas en tant que nouvelle directrice des ressources humaines. Au terme d'une expérience de presque 20 ans à la CPAM77, au cours de laquelle elle aura évolué et exercé différentes responsabilités d'expertise juridique, de management d'équipes, de pilotage de projets RH et transverses, elle a rejoint l'association en janvier 2022.

SSF

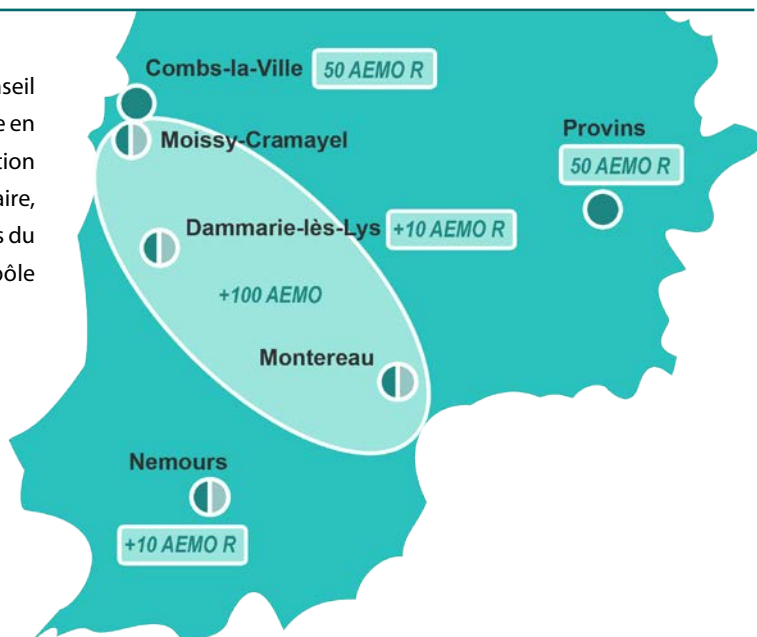
Un nouveau service ouvre ses portes

L'ADSEA77 avait répondu à l'appel à projets lancé en 2020 par le Conseil départemental pour la création de mesures d'AEMO (action éducative en milieu ouvert) et d'AEMO renforcée. Après une procédure de sélection et des démarches d'habilitation rallongées du fait de la crise sanitaire, c'est avec fierté que l'association a ouvert le 31 janvier 2022 les portes du nouveau **Service de soutien familial (SSF)**, qui vient se greffer au pôle précédemment formé du SAE et du SSP.

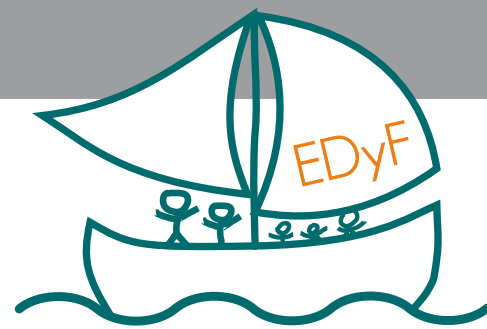
Au-delà d'extensions sur des équipes existantes, deux nouvelles antennes sont créées qui vont exercer 50 mesures d'AEMO renforcée chacune :

- À Combs-la-Ville, sur le territoire de la MDS de Melun Val-de-Seine et Sénart ;
- À Provins, sur celui de la MDS de Provins.

Merci et bravo aux équipes du pôle SAE/SSP et de la direction générale qui ont porté et défendu ce projet, et bienvenue à nos nouveaux collaborateurs.



L'Espace dynamique familial



Un lieu accueillant et des intervenants formés pour améliorer la communication au sein de la famille

L'Espace DYnamique Familial est constitué de 11 intervenants, travailleurs sociaux et psychologues formés à l'approche familiale systémique, travaillant au SAE, au SSP ou au SSF mais n'exerçant pas la mesure d'AEMO, AEMO renforcée ou AED directement auprès des enfants concernés.

**“ Pour retrouver son chemin,
il faut parfois redessiner la carte ”**

L. Le Rallec, psychologue membre de l'Espace dynamique familial

L'approche familiale systémique

Il arrive, dans les familles, que l'on porte des poids très lourds sur nos épaules, qui font des blocages, qu'on soit parent ou enfant. En fonction de notre histoire familiale, ces fardeaux ne nous appartiennent pas toujours. Parfois, on fait porter sans le savoir ces fardeaux à nos enfants. Ces fardeaux les empêchent de grandir comme nous aussi ils nous ont empêchés de bien grandir quand nous étions enfants.



En les nommant ensemble, à l'aide d'un professionnel, on peut déposer ces fardeaux devant nous. Les regarder en face produit des émotions que chacun peut accueillir. On peut aussi découvrir des ressources chez chacun, découvrir de nouvelles façons de communiquer et enfin retrouver chacun sa place.



Par ces échanges avec un intervenant, les membres de la famille peuvent mieux percevoir les besoins de chacun et le besoin de se sentir bien ensemble. Cela permet de faire l'expérience d'une communication plus sereine, de relations plus apaisées. Ce cheminement demande du temps. L'Espace Dynamique Familial permet d'amorcer le changement, de donner de l'espoir et de l'assurance aux membres de la famille pour poursuivre cette nouvelle dynamique.



2 modalités d'intervention

Entre professionnels

Les intervenants peuvent être sollicités par le référent de la mesure qui concerne les mineurs pour qu'ils lui apportent un éclairage extérieur, décalé de l'accompagnement direct. Ils proposeront une analyse et des axes de travail qui soutiennent une meilleure communication intrafamiliale et une communication plus satisfaisante entre la famille et les interlocuteurs extérieurs. Les membres de la famille ne sont pas directement sollicités mais sont informés de cette démarche.

Avec les familles

Les référents de la mesure peuvent aussi demander une intervention directe des intervenants de l'Espace Dynamique Familial. Les membres de la famille sont invités à découvrir plus précisément comment fonctionne la communication à partir d'une question particulière : par exemple sur les émotions, les interdits, les décisions, les désaccords, et les liens avec l'histoire des relations à la génération précédente...

Lors de la dernière rencontre, les intervenants de l'Espace Dynamique Familial vous proposeront d'évaluer l'évolution de la situation à partir des objectifs de départ.

■ Sandrine Thiery coordinatrice,
Clémentine Petit co coordinatrice, Aïni
Admeziem, Stéphanie Coudari, Etienne
Gibert, Domenica Hertz, Isabelle Kaufinger,
Isabelle Lacombrade, Laetitia Le Rallec.

Être le sujet de son histoire... et non l'objet

Parole de professionnelle : des problématiques de consentement vécues par les jeunes filles que nous accompagnons

Nos missions de protection de l'enfance nous amènent à rencontrer des familles de tous milieux socioprofessionnels, avec des histoires de vie complexes, des existences pleines de fissures, de cassures, de ruptures plus ou moins douloureuses, des traumatismes plus ou moins réglés. Ces êtres abîmés, un peu... beaucoup... passionnément... pas du tout... procréent, ont des enfants merveilleux... mais souvent porteurs, malgré eux, de l'histoire familiale, des désespoirs de leurs parents, fragiles, désemparés, qui se débattent dans l'existence pour vivre... survivre !

Ces enfants courageux, porteurs des mots ou des silences parentaux, des maux existentiels de leurs aînés, en souffrent en silence, à l'adolescence, voire plus jeunes... et c'est là que commence mon propos, à proprement parler.

“ On aime un corps sans âme et sans sentiment quand on aime un corps sans son consentement et sans son désir ”

Michel De Montaigne

Mon quotidien professionnel m'amène à accompagner des jeunes filles, amoureuses, sexuellement actives ou pas, portées par tant de rêves... notamment celui de rencontrer « le prince charmant » (merci à Cendrillon et à toutes ses copines !) qui, pour certaines, à la place du « gendre idéal », se confrontent à la dépravation, l'avalissement, la soumission, aux désillusions et sombrent dans une détresse qui aboutit, dans certains cas, à la déscolarisation. C'est un moindre mal. Dans le pire des cas, c'est la tentative de suicide.

Car, « en chemin ou sur le net, elle(s) rencontre(nt) la rirette, la rirette...¹ » ces garçons au profil de « proxénètes » en herbe, sans scrupules, irrespectueux et imprégnés de pornographie, qui s'abreuve d'images

mettant en scène des femmes offertes, consentantes, acceptant les pires humiliations, y prenant du plaisir... tout ça, dès les premières secondes de film. Ces jeunes hommes s'imaginent que ces images, fictives, peuvent être transposées dans la vraie vie.

Quels sont les repères de ces garçons ? Sur quelles bases éducatives se sont-ils construits ? Que recherchent-ils à travers ces pratiques humiliantes ?

Les jeunes filles concernées ont une piètre image d'elles-mêmes. Elles ne se considèrent pas dignes d'être aimées, d'être respectées, elles se dévaluent, se trouvent moches, sans

Qu'est-ce que le consentement ?

Étymologie : 2^e moitié du XII^e siècle

- « acquiescement à quelque chose » (sermons de Saint-Bernard) ;
- Juridique « autorisation, accord donné à un acte légal » (Code civil, 1804, art.675, p.123).

Source : lalanguefrancaise.com

- X^e siècle, origine latine « consentire » ressentir ensemble, consentir : admettre comme vrai, accepter la réalisation d'une chose, concéder, accorder. Il était autrefois employé transitivement et a gardé cet emploi surtout dans la langue juridique ou de la diplomatie « consentir » ;
- Synonymes : approuver, être d'accord, accepter, acquiescer, condescendre, vouloir bien.

Source : wiktionary.org

intérêt et, pour la plupart, sont déjà dans des pratiques d'auto-agression (scarification, anorexie, boulimie, tentative de suicide, consommation de cannabis, hospitalisation en psychiatrie, etc.). Ces adolescentes « traînent » souvent avec de jeunes majeurs, jour et nuit, font des fugues et se retrouvent dans des situations dangereuses où les agressions sexuelles ne sont pas rares.

Alors, si un garçon les regarde, les désire, les aime, les « illusionne », elles succombent, se donnent « corps et âme » au « bellâtre » et sont extrêmement reconnaissantes de cette attention, de cet amour factice et illusoire. Si leur copain le leur demande, elles se mettent en scène, font des « nues » et s'offrent, sans retenue, sans pudeur, via les réseaux sociaux.

Elles sont conscientes que les demandes de mise en scène dénudées, offertes et extrêmement sexuées, exemptes de tabous par leur « chéri », sont inappropriées et dégradantes... et qu'elles

¹ Cette chanson populaire issue du folklore pourrait avoir été composée par Nicolas Dalayrac dans son opéra comique *Les Deux Petits Savoyards*, créé en 1789. Par la suite, elle a été attribuée, sans doute à tort, à Aristide Bruant, qui en fut l'interprète avec succès en 1890.

Objet de quelqu'un d'autre

Consentement

ne reflètent aucunement un sentiment amoureux. Elles consentent pourtant à ces pratiques, avec l'illusion d'une reconnaissance et le sentiment d'exister, d'être aimées et d'être importantes aux yeux du garçon... enfin bref, d'être belles, désirables et désirées.

“ OÙ le mensonge commence et prend corps, où il cesse d'être le consentement à ce qui est pour devenir le complice de l'erreur, je suis bien incapable de le dire. ”

Louis Aragon

Expérience racontée par M, jeune fille de 17 ans.

« C'est un garçon que j'ai rencontré sur internet (...) il m'a demandé des photos de mes seins, c'était mon mec, alors je lui ai envoyées et plus tard, il m'a demandé de l'argent pour ne pas les publier sur les réseaux (...), je lui ai envoyé 50 euros afin qu'il les efface... il m'a dit l'avoir fait ! » (...)
« Je suis allée me promener avec un copain, on est allés dans une maison abandonnée pour discuter et fumer (...), il m'a demandé de lui faire une fellation, je ne voulais pas, mais je l'ai fait quand même parce que lui en avait envie (...), je pleurais pendant que je le faisais... mais il est allé jusqu'au bout et après il m'a pénétrée... je pleurais toujours... après, il s'est excusé ».

Lors de la rupture, les photos ont été mises en ligne et la réputation de la jeune fille fut détruite durablement, sans espoir de réparation ; en tout cas, pas dans un avenir proche.

Elle parlait d'amour... il comprenait sexe !

Et là, arrive la notion de consentement. Selon la loi et l'opinion publique, ces jeunes filles sont consentantes, volontaires, libres de dire NON. Mais la plupart du temps, elles ne disent pas OUI. Elles subissent ces injonctions sexuelles comme étant la norme et la preuve d'être reconnues, aimées par ces garçons, puisque désirées en tant que femmes. Par ailleurs, pourquoi les respecteraient-ils puisqu'elles-mêmes ne se respectent pas ?

Que de détresse et de souffrance inavouées et inavouables pour engendrer ces pulsions mortifères ! Leur corps ne mérite plus aucune considération, plus aucune protection, plus aucun respect ; comme si elles ne s'appartenaient plus, psychologiquement détachées des



“ C'est le consentement de vous à vous-même, et la voix constante de votre raison, et non des autres qui vous doit faire croire. ”

Blaise Pascal

actes en eux-mêmes. Elles sont déconnectées de leur volonté et nient la gravité des humiliations subies. « De toute façon, elles le méritent ». Elles finissent par se conformer à la vindicte sociale, à laquelle se rallient parfois leurs propres parents : « Ce sont des p****, des s***** ! »

“ La souffrance est définie par le curseur du tolérable ou non qu'y met la société, selon l'époque, la culture, les normes, etc... et la douleur est mesurable médicalement. ”

Yann Aucher, psychologue intervenant à la CEPS dans le cadre de l'analyse des pratiques

Une pratique également répandue par les garçons, via le net, c'est le « dick pic » (d'après Wikipédia : « pic » : abréviation de « picture » = image et « dick » qui est un terme vulgaire pour désigner le pénis en érection.)

La pratique du « dick pic » n'est aucunement consentie par la personne qui réceptionne les images et s'il y a consentement, cela s'appelle du « sexting ».

Les fugueuses, un autre type de victimes.

Ces *gamines* en mal d'amour, d'attention ou subissant un trop plein d'attention parentale (contraintes familiales de tous ordres, culturelles, sociales, sociétales...) trouvent refuge dans les bras, dans la voiture ou au domicile d'hommes très compatissants, voire amoureux, qui les recueillent, les protègent, les séquestrent... et abusent d'elles. L'étau se referme sur elles, aggravant leur mésestime d'elles-mêmes. « Elles méritent ce qui leur arrive ! ». Ces petites filles mal aimées sont pour la première fois regardées, aimées et respectées... enfin le croient-elles !

Ces prédateurs opportunistes (parfois en herbe), savent très bien les manipuler, accentuer et entretenir une pseudo-romance ; ils les maintiennent dans l'illusion que sans eux, elles ne seraient rien et qu'elles ont de la chance.

Je suis régulièrement sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes et lance des alertes auprès d'eux afin de retrouver « mes fugueuses ». Ils leur passent mon message d'inquiétude, afin qu'elles me contactent. J'en ai ainsi retrouvé trois qui avaient vécu de graves prédatons sexuelles.

Expérience vécue par A, 15 ans.

« J'ai appelé un garçon que je connaissais, qui avait une voiture. Il est venu me chercher avec un copain et ils m'ont emmenée à Paris... ».

Cette petite de 15 ans, si fluette, s'est retrouvée à la rue, un soir, suite au renvoi du domicile par sa mère. Après être montée dans le véhicule, ils lui ont proposé une boisson dans laquelle ils ont versé une substance. Elle s'est retrouvée, au petit matin, sur le trottoir d'une rue parisienne. Après avoir été recueillie par une âme charitable, elle s'est retrouvée à



“ Nul ne peut nous abaisser sans notre consentement ”

Gandhi

l'hôpital où ont été constatées des traces de viol et sa séropositivité... Voilà comment s'est terminée une involontaire virée nocturne pour une enfant de quinze ans.

Épilogue : cette jeune fille, après un rejet définitif de sa famille, s'est retrouvée en province dans un réseau de prostitution, encore une fois sous l'emprise d'un garçon aimant. Malgré notre mobilisation partenariale, elle n'a adhéré à aucune contrainte institutionnelle (placement ASE, rescolarisation, suivi psychologique, etc.).

Malheureusement, ces situations se multiplient et ce, pour des *gamines* de plus en plus jeunes. Ces pratiques d'emprise nous dépassent d'autant que nos adolescentes trouvent ces incitations à des pratiques sexuelles (envois de photos, pratiques dégradantes, etc.), normales ou, tout au moins, courantes. Elles ne se rendent pas compte que tout ce passif dégradant va laisser des traces traumatisantes et indélébiles.

Comment protéger ces enfants malgré elles ?

Ces garçons, prédateurs, si jeunes aussi, à quelles images, quelles représentations, sont-ils confrontés ? À quels repères se réfèrent-ils ? Ont-ils subi des traumatismes ? Ont-ils été victimes de sévices avant de les pratiquer

eux-mêmes ? À quelles normes sociales ou sociétales se conforment-ils ? Quels sont leurs modèles ? Quelle part de leur éducation pouvons-nous mettre en cause, pour expliquer leurs comportements déviants ?

Accompagnant exclusivement ces jeunes filles, je ne suis pas à même de répondre à ces interrogations. Pour autant, j'avais en suivi deux jeunes majeurs qui ont été mêlés à des histoires d'attouchements sexuels, lors de soirées.

P. était allé à une soirée où étaient présents un couple d'amis et une copine (sans son petit ami). Ils ont joué au *strip-poker* au cours duquel la jeune fille seule s'est retrouvée en slip et soutien-gorge. En fin de soirée, le couple a eu des rapports sexuels, au su des deux célibataires. P. et la jeune fille sont allés se coucher dans le même lit (en tenue de nuit). P. a essayé de l'embrasser, l'a caressée... Elle lui a dit non mais ne s'est pas levée afin d'éviter ses assiduités. P. a pris ça pour un consentement et a récidivé... Elle lui a réitéré son refus. P. a enfin compris le refus catégorique de relations sexuelles entre eux... mais le mal était fait et l'adolescente s'est sentie humiliée, trahie et non respectée. Je pense qu'au-delà de la violence ressentie, elle a culpabilisé en se disant que, peut-être, elle avait incité P. à l'entreprendre et que sa nudité, plus tôt dans la soirée, avait pu exciter le jeune homme.

“ On peut consentir contre sa volonté ”

Homère

Les conséquences de ce moment d'égarement sont que la jeune fille a accusé P. d'avoir tenté de la violer et a relaté cet événement à son petit ami et sur les réseaux sociaux. P. a immédiatement regretté cet égarement, s'en est excusé auprès d'elle, mais rien n'y a fait : il a subi la vindicte de ses camarades. Il est passé pour un violeur et un prédateur sexuel auprès des lycéens. Il s'est au final déscolarisé.

J'accompagnais ce jeune pour un mal-être récurrent. Sa mère bipolaire et son père malade alcoolique n'étaient pas étrangers à sa fragilité psychique et émotionnelle (scarifications, idées suicidaires). Cet épisode n'a rien arrangé à son état dépressif. Doit-on pour autant considérer ce jeune homme comme un prédateur sexuel ?

“ À demi-consent qui refuse en silence. ”

John Dryden

Autre situation, similaire, pour H., qui a considéré que le « non » émis par une camarade, lors d'une soirée, a été mal apprécié et compris comme un « oui » déguisé. Suite à la vindicte collective, H. s'est fait agressé physiquement devant le lycée. Suite à son appel téléphonique me demandant de l'aide, je suis allé le chercher et l'ai mis à l'abri dans un de nos locaux. J'ai appelé ses parents afin qu'ils viennent le récupérer et nous avons pu échanger sur la situation et les circonstances de cette agression à l'encontre de leur fils.

Dans les deux cas, aucune plainte n'a été déposée par les parents des deux adolescentes, mais les conséquences ont été préjudiciables pour les deux garçons (déscolarisation, repli sur soi, perte de confiance en eux, culpabilité, etc.).

“ L'amour, c'est le consentement de l'homme au bien voulu par la femme. ”

Thérèse Tardif

J'ai abordé avec chacun d'eux le sujet du consentement et ce que « non » veut réellement dire : un refus. Tous deux m'ont expliqué que, parfois, « non » peut vouloir dire « oui »... et c'est ce qu'ils avaient cru à ce moment-là. Encore une fois l'illusion du fantasme de viol féminin (via les images pornographiques, entre autre). Qu'en conclure ? Quelle prévention faire auprès de ces jeunes gens, filles ou garçons ?

Tout d'abord, continuer à travailler sur la confiance en soi, l'estime et le respect de sa propre personne... et des autres ; restaurer leur image et œuvrer à les revaloriser, ne pas juger ni condamner les mises en danger des adolescentes, au travers des expositions de leur nudité, des scénographies plus ou moins pornographiques... mais leur faire prendre conscience des traumatismes qui en résulteront. Et le plus important : travailler le plus possible avec les parents et les accompagner à ne pas juger ni condamner leurs filles.

Par exemple, nous avons mis en place une action de groupe, baptisée « Les Sirènes », illustrant le travail sur la confiance en soi, qui permet à des jeunes filles mal dans leur peau (scarifications, tentatives de suicide, abus sexuels, surpoids, etc...) d'aller nager le soir à la piscine, accompagnées d'une éducatrice, puis d'aller dîner pour échanger sur leur intimité, leur vie, leur famille... et sur tous les sujets et interrogations qu'elles peuvent avoir.

En ce qui concerne les garçons... continuer à déconstruire leurs croyances fantasmées concernant la frivolité des filles et des femmes, concernant les prouesses fictives d'un amant, et leur expliquer ce qu'est réellement l'amour et le rapport sexuel consenti.

“ Pour qu'un destin conserve sa grandeur et sa noblesse, il faut avoir le choix d'y consentir. ”

Madeleine Ferron

Il y aura toujours des prédateurs sexuels, à l'affût de jeunes filles naïves, malheureuses et vulnérables. Mais les parents, les personnels de l'éducatif, les thérapeutes... seront toujours là pour accueillir celles-ci, les recueillir et les aider à se réparer et à se prémunir contre ces prédateurs en herbe.

■ Lysiane Linderme, éducatrice spécialisée équipe CEPS de Montreaux-Champagne-Avon

Nouvelle vie pour trois directeurs

Pôle SAV, Haute Bercelle, FAO et Saut du Loup

Dominique Carrion est entré à la Sauvegarde en tant que directeur du FJT il y a 22 ans. Poursuivant sa carrière dans le champ de l'hébergement de notre activité sociale, il est par la suite nommé à des fonctions de direction au CEF, au Mardanson, à la Haute Bercelle et au SAV, et pour finir en 2020 sur le pôle directionnel constitué de ces deux derniers établissements, du FAO et de la Maison du Saut du Loup.

FJT François Gomez

Un autre ancien (dans l'acception la plus respectueuse du terme) de la Sauvegarde vient, lui, de quitter le FJT. Noël Boursin, avant de terminer sa carrière dans cet établissement, avait rejoint l'ADSEA77 il y a... plus de deux fois 22 ans. Candidat élève éducateur dans l'ancien service des Longs Réages en 1976, il en devient successivement chef de service éducatif puis directeur. Il persiste à des fonctions de direction, au DAIS puis au FJT François Gomez depuis 2010.

Au vu des activités extra-professionnelles et des passions que nous leur connaissons, gageons que, pour ces deux figures de l'association, la retraite sonne non comme la fin mais comme le début d'une nouvelle vie pleine d'aventures.



16 ans de fidélité à la direction de la CEPS-ADSEA 77 ! Un grand saut dans le social et la culture de la Prèv' pour Xavier Janicaud, directeur depuis 2006. Ce grand Charme, un (H)être de la majesté des arbres, et qui ne Tremble pas dans la tempête. Tous, nous te disons...

« Schuss ! Y hasta luego ! »¹

¹ Clin d'œil généalogique, à l'homme esthète, à la passion sylvestre, et curieux du monde.

Un nouveau système et de gestion des Votre bulletin de paie évolue

À l'issue d'un projet déployé par le service RH/paie de la direction générale pendant toute une année, assisté par notre nouveau prestataire logiciel, l'ADSEA77 s'est dotée d'un nouveau système d'information et de gestion des ressources humaines qui traite notamment les salaires. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier, les paies sont réalisées via ce nouveau logiciel. Vous avez pu constater une modification visuelle des bulletins de paie. Bientôt, vous bénéficierez de nouvelles évolutions telles que le portail salariés ou la dématérialisation des bulletins de paie. Affaire à suivre !

Cotisation au régime de prévoyance

Les négociations quant au régime de prévoyance de la convention collective du 15 mars 1966 ont abouti à la signature de l'avenant n°362, relatif au régime conventionnel collectif et obligatoire de prévoyance. Cet agrément est paru au JO le 15 février 2022. Ainsi, les taux de cotisation du régime de prévoyance mutualisé ont été réévalués au 1^{er} mars 2022 et le montant des charges salariales augmenté à compter de cette même date (voir tableau ci-contre).

Cette augmentation du taux de cotisation est rendue nécessaire en raison notamment d'une augmentation constante des arrêts de travail et des invalidités depuis une dizaine d'années (près de 4 % annuels). La crise sanitaire liée à la Covid-19 a accentué encore ce phénomène, notamment par l'allongement de la durée d'arrêt de travail entre 2019 et 2020 (tendance observée sur l'ensemble des régimes de prévoyance).

Un exemple concret

Il s'agit de la ligne « Complémentaire incapacité invalidité décès TA (TB, TC) » de votre bulletin de paie. Pour un salarié non cadre dont le salaire se situe sur la tranche A seulement, le taux « SALARIE » passe de 1,165 à 1,245 à partir de mars, ce qui se traduira par une baisse de quelques euros seulement de votre salaire net.

d'information ressources humaines

	Anciens taux	Nouveaux taux	Répartitions globales employeur/salarié
Salariés non cadres	2,32 % sur les tranches A et B	2,49 % sur les tranches A et B	50/50 sur les tranches A et B
Salariés cadres	2,32 % de la tranche A et 3,75 % de la tranche B	2,49 % sur la tranche A et 3,75 % sur la tranche B	26/74 sur la tranche A et 50/50 sur les tranches B et C

É G A L I T É professionnelle entre les femmes et les hommes

Conformément au décret D. 1142-4 du Code du travail, nous portons à votre connaissance la note obtenue par l'ADSEA 77, au titre de l'année 2022, concernant l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

99
100

Résultats des indicateurs :

Écart de rémunération **39**

Écarts d'augmentations individuelles **20**

Écarts de promotions **15**

Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité **15**

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations **10**

BULLETIN DE PAIE
Paié du 01/01/2022 au 31/01/2022
Régie le 31/01/2022 par Vivement

A.D.S.E.A. 77

ADSEA 77 - DIRECTION GENERALE
28 RUE SAINT LOUIS
77000 MELUN
N° SIRET 77570421600016 Code NAF 8790A
EMP : ADSEA 77

Nettoyeur
N° Sec. Sociale :
Date entrée :
Date ancienneté :
Heures mensuel :
Catégorie :
Emploi :

Coeff ETP 581

Conv. Collective EDC 0413 - CCN 19 mars 1996

Libellé	Péri. Révis.	Base	SALARIE		EMPLOYEUR	CALENDRIER		
			Taux	Montant		Jour	Trav.	Evénement
du 01/01/2022 au 31/01/2022						S 1001		FER
Salaires Mensuels						D 2001		
Indemnité de rupture spéciale						L 3001		
BRUT						M 4001		
SANTÉ						M 5001		
Sécurité sociale maladie maternité invalidité zéro						V 6001		
Complémentaire maladie invalidité zéro TA						V 7001		
Complémentaire Santé						S 8001		
ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						D 9001		
RETRAITS						L 10001		
Sécurité Sociale professionnelle						M 11001		
Sécurité Sociale déjeunatoire						V 14001		
Complémentaire Tranche 1						D 15001		
FAMILIALE						L 17001		
ASSURANCE CHOMAGE						M 18001		
Chômage						J 20001		
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR						V 21001		
CSG déductible à l'impôt sur le revenu						S 22001		
CSG/CRDS non déductible à l'impôt sur le revenu						D 23001		
CONTRIBUTIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR						L 24001		
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS						M 25001		
						M 26001		
						J 27001		
						V 28001		
						S 29001		
						D 30001		
						L 31001		

NET A PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie
égale au le revenu

Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source		
Net à payer en euros		

Mois Cumul

Mois	But	Base S.S.	Plafond S.S.	Net imposable	Heures Trav.	Allègement de cotisations employeur	Total versé par l'employeur		
							CONGES	CONGES TRIMESTRIELS	CONGES REJOUAT A.3
Cumul	Droits	Prix	Soûde	Droits	Prix	Soûde	Droits	Prix	Soûde
A.3									
A-1									
A									

Page 1



Emploi : rejoignez-nous !

DAIS, établissement accueillant des adolescent(e)s de 10 à 21 ans, en hébergement collectif, en hébergement diversifié (appartements partagés, studios, places en FJT), et dans le cadre d'un service d'accueil modulable (capacité totale d'accueil : 133 places sur l'agglomération melunaise), recrute :

1 Éducateur spécialisé pour l'accueil modulable (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. DAI-22-06-ES

DAIS, établissement accueillant des adolescent(e)s de 10 à 21 ans, en hébergement collectif, en hébergement diversifié (appartements partagés, studios, places en FJT), et dans le cadre d'un service d'accueil modulable (capacité totale d'accueil : 133 places sur l'agglomération melunaise), recrute :

1 éducateur spécialisé (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. DAI-22-04-ES

1 moniteur éducateur (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. DAI-22-05-ES

DAIS, établissement accueillant des adolescent(e)s de 10 à 21 ans, en hébergement collectif, en hébergement diversifié (appartements partagés, studios, places en FJT), et dans le cadre d'un service d'accueil modulable (capacité totale d'accueil : 133 places sur l'agglomération melunaise), recrute :

1 ouvrier d'entretien (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. DAI-22-06-SG

Le pôle SAE/SSP/SSF recrute pour son équipe d'AEMO renforcée de Dammarie-lès-Lys :

1 secrétaire administrative (H/F)

CDD jusqu'au 31 août 2022, pouvant évoluer vers un CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. SAE-22-11-AG

Le pôle SAE/SSP/SSF recrute pour son équipe d'AEMO renforcée de Dammarie-lès-Lys :

1 chef de service éducatif, cadre de direction (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir au 1er juin 2022
Réf. SAE-22-09-EN

Les Résidences de la Sauvegarde – Foyer de Vosves (pôle handicap) – recrutent :

1 secrétaire administratif (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir fin juin 2022
Réf. VOS-22-03-AG

1 éducateur spécialisé coordinateur (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir fin juin 2022
Réf. VOS-22-04-ES

Les Résidences de la Sauvegarde – Foyer de Bécoiseau (pôle handicap) – recrutent :

1 moniteur éducateur (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. BEC-22-03-ES

Le Mardanson, maison à caractère social sur l'agglomération meldoise, recherche pour son service de Placement familial spécialisé DOREFA :

1 éducateur spécialisé, assistant de service social, moniteur éducateur ou éducateur de jeunes enfants (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. 2022 – PFS DOREFA

Le Mardanson, maison à caractère social sur l'agglomération meldoise, recherche :

1 éducateur spécialisé, moniteur éducateur ou éducateur de jeunes enfants (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. MAR-22-09-ES

1 éducateur spécialisé, moniteur éducateur ou éducateur de jeunes enfants (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. MAR-22-10-ES

1 éducateur spécialisé, moniteur éducateur ou éducateur de jeunes enfants (H/F)

CDD – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. MAR-22-11-ES

Retrouvez le détail de nos offres régulièrement mises à jour sur



adsea77.fr

Le Mardanson, maison à caractère social sur l'agglomération meldoise, recherche pour le Domaine d'Accueil Parents Enfants, sur le secteur de Thorigny-Lagny (Accueil Mères Enfants : jeunes mères de moins de 21 ans et leurs enfants en semi-autonomie sur Meaux et Quincy-Voisins ; Accueil Modulable : accompagnement éducatif au domicile des parents, sur les 4 secteurs) :

1 éducateur spécialisé, moniteur éducateur ou éducateur de jeunes enfants (H/F)

CDI – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. MAR-22-12-ES

La Coordination des équipes de prévention spécialisée (CEPS) de l'ADSEA77 recrute :

1 comptable unique (H/F)

CDD – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. CEP-22-04-AG

Le Coudray, établissement accueillant des jeunes de 6 à 15 ans en internat à 365 jours dans le cadre de la protection de l'enfance, recrute :

1 secrétaire administratif (H/F)

CDD – 0,5 ETP – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. COU-02-22-AD

Les Rochettes recrutent :

1 comptable unique (H/F)

CDI – 0,75 ETP – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. ROC-22-01-AG

Le DRECS de Souppes-sur-Loing recrute :

1 travailleur social (H/F)

CDD – Temps plein – CCNT66
Poste à pourvoir immédiatement
Réf. DRE-22-03-ES